

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2021

COMPTE-RENDU

Présents : Anne-Marie Pellerin, Christine Rome, Nicole Bouillet, Maria Mossu, Gérard Mouillard, Corinne Linda, Marie-Claude Durafour, Sylvain Polturat, Nicole Buguet, Denis Ridez, Jérémie Catteau

Excusés : Bertrand Mougín (pouvoir à Gérard Mouillard)

Absents : Nicolas Calland, Sébastien Arnould

I – CONVENTION VENTE DE BOIS

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer une convention de vente et exploitation groupées de bois avec l'Office National des Forêts, afin de permettre la mise en vente des bois issus des coupes dans les parcelles 19 et 16 dans le cadre de contrats d'approvisionnement négociés par l'ONF. Cela représenterait une quantité d'environ 150 m³ de bois pour un prix de vente s'étalant de 40 à 100 euros le m³, selon l'essence de bois.

VOTE : OUI à l'unanimité

II – INVESTISSEMENTS – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Les dossiers de demande de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) sont à déposer au plus tard le 31 décembre auprès de la Préfecture.

Différents projets sont subventionnables et le Conseil municipal décide de constituer un dossier de DETR pour les investissements suivants :

- 2 Portes automatiques au Pôle de santé : 18 000 euros prévisionnel

VOTE : oui à l'unanimité

- 2 fenêtres avec volets roulants à la MAM : 5 694,00 euros prévisionnel

VOTE : oui à l'unanimité

- Poses de luminaires à l'école publique : 4 119 euros prévisionnel

VOTE : oui à l'unanimité

- 7 Fenêtres pour l'école publique : 4 785.68 euros prévisionnel

VOTE : oui à l'unanimité

- Volets de la mairie : soit restauration (22 800 euros) soit pose de volets alu (46 500 euros). Un débat est lancé sur le sujet. Le montant de l'investissement mérite qu'il y ait une réflexion plus approfondie sur ce projet. Il est prudent de surseoir à la décision.

- Etude pour construction du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie (SCDECI) : 2 300 euros prévisionnel

VOTE : oui à l'unanimité

- Création d'allées gravillonnées au cimetière : 10 000 euros

VOTE : oui à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

- Le Conseil Départemental a attribué à la Commune une subvention de 122 950 euros de Dotation de Solidarité des Territoires dans le cadre du plan de relance, pour la réhabilitation de la Grande rue, ce qui porte le montant total de subventions à plus de 420 000 euros.

- Des élèves BTS du lycée de Montmorot organisent une Randonnée citoyenne à Voiteur le 19 février 2022 dans le cadre de leur projet scolaire. Le conseil municipal sera associé, notamment la commission environnement.

- Les FAYES sont maintenues le 25 décembre au soir, mais sans le vin chaud et les saucisses.

- La situation sanitaire conduit Mme Le Maire à annuler les vœux du Maire en Janvier.

- L'application Intramuros permet d'informer les administrés sur leurs téléphones portables des urgences, des événements, de l'actualité. Elle est mise à disposition des communes gratuitement par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille pour une durée de deux ans. La commune souhaiterait adhérer à ce dispositif et déposer une demande en ce sens.

- Mme Le Maire, Christine ROME et Marie-Claude DURAFOUR, ont reçu les élèves de la classe de CM de Mme BENIER, enseignante de l'école publique, pour une rencontre portant sur la connaissance de la commune et son fonctionnement. Ce fut un moment riche en échanges. D'ici la fin de l'année scolaire, les élèves vont rédiger une plaquette d'informations sur la Commune de Voiteur.

